

Taxe d'accise—Loi

Depuis 1983, les prévisions budgétaires laissent entrevoir le maintien de cette tendance, en dépit du fait que les revenus des particuliers ne suivent pas l'inflation, ou tout juste, alors que les bénéfices des sociétés augmentent. Le dernier budget prévoyait que les revenus des particuliers n'augmenteront que de 19,7 p. 100 entre 1984 et 1986, alors que les bénéfices des sociétés augmenteront de 49 p. 100. Pourtant, les particuliers paieront plus d'un milliard de plus en impôts, en 1986, alors que les sociétés paieront 500 millions de moins.

Je pense avoir démontré que, alors que les particuliers paient de plus en plus, les mieux nantis paient de moins en moins. Nous savons par exemple que, en 1983, 1020 personnes ayant un revenu de plus de 100 000 dollars n'ont pas payé d'impôt, une augmentation de 33 p. 100 par rapport à 1982. Le ministre des Finances ne s'est pas empressé de colmater la brèche, même si le premier ministre avait admis au cours de la campagne électorale qu'il fallait bloquer ces échappatoires, de sorte que tous les Canadiens paient leur juste part des impôts nécessaires pour offrir les services du gouvernement.

Je vais maintenant parler du projet de loi à l'étude, lequel prévoit augmenter considérablement certains impôts payés par les Canadiens. Dans son rapport de mai 1985, dans lequel il analyse les effets du budget de mai 1985 sur les pauvres, le Conseil canadien du bien-être social parlait dans les termes suivants de la taxe de vente:

La taxe de vente est régressive en ce sens qu'elle gruge surtout le revenu des gagne-petit. Le budget forcera la plupart des Canadiens à payer des centaines de dollars de plus sous forme de taxe de vente fédérale. Les pauvres, c'est-à-dire les prestataires de l'aide sociale, les bas salariés et les pensionnés qui n'ont pas d'autre revenu sont évidemment ceux qui seront le moins en mesure de les payer. Le Conseil canadien de développement social estime que les hausses de la taxe de vente sur l'essence, l'alcool et les cigarettes s'élèveront, en 1990, à \$140 pour une famille de deux enfants qui gagne \$15,000, à \$282 pour le même nombre de personnes si le couple gagne \$20,000, et à \$361, si son revenu est de \$40,000.

Le Conseil a également signalé que, pour la quatrième année consécutive, le nombre de pauvres avait augmenté au Canada. Au-delà de quatre millions de personnes, hommes, femmes et enfants, n'ont qu'un faible revenu pour vivre. Cela représente près de 18 p. 100 de la population. Le nombre d'enfants de moins de 16 ans dans cette situation n'a pas cessé d'augmenter chaque année. Il y aurait maintenant 1.2 million d'enfants pauvres, soit un enfant sur cinq. La moitié des familles monoparentales, dont la plupart sont dirigées par une femme, vivent dans la pauvreté. C'est honteux, dans un pays aussi riche que le nôtre. D'un bout à l'autre du Canada, les journaux nous décrivent en détail la misère que ces gens endurent.

• (1640)

J'ai eu l'occasion d'évoquer le cas de Winnipeg où les indigents qui vivent de charité et se nourrissent grâce à des organismes bénévoles, a monté en flèche. Qu'il me soit permis de donner quelques exemples venant d'autres endroits. Il y a à peu près une semaine *The Globe and Mail* publiait ce qui suit:

Depuis quelques mois, la banque de vivres d'Edmonton établie depuis quatre ans et qui a servi de modèle à bien d'autres services semblables au Canada et en Europe, a nourri gratuitement près de 30,000 personnes dans cette ville qui en compte 650,000.

Le journal cite quelques cas particuliers. Par exemple, une célibataire d'Edmonton de 38 ans, mère de deux adolescents, ne pouvait recevoir d'aide des Services sociaux de la province, parce qu'elle gagnait \$585 par mois en travaillant à temps partiel dans une cafétéria et que le gain admissible ne peut

dépasser \$549 par mois. Elle a dû demander de l'aide à la banque de vivres. De même, *The Toronto Star* relate les propos de M. Bobbitt, directeur de la section régionale de l'Armée de salut:

Jusqu'à 600 nouveaux venus par mois en quête de nourriture et d'assistance, des gens ne connaissant pas les services des agences sociales...

A la mission Scott, une cuisine populaire pour les vagabonds, le nombre de familles venues réclamer de la nourriture s'est accru de 33 p. 100 de 1982 à 1985...

Il a aussi ajouté:

Un petit centre de secours alimentaire des environs de Bloor-Christie dont les habitués étaient surtout des clochards et des chambreurs, nourrit 1,200 personnes par mois et ce nombre pourrait atteindre 1,500 d'ici l'hiver.

Le ministre des Finances pourra en recevoir un choc, lui qui a dit hier que la façon d'aider les pauvres était de leur trouver des emplois, et que la majorité des gagne-petits et des familles avaient déjà des emplois. Ces emplois sont si peu payants qu'ils doivent vivre d'aumônes pour boucler leur budget. C'est une honte. C'est la preuve que le système a failli. En dépit de tous les programmes mis en place depuis 30 ans, des gens doivent maintenant vivre d'aumônes.

Un gouvernement attentif et compatissant ne taxe pas le pauvre ni le malade. En proposant une telle mesure, c'est ce que fait le gouvernement, sans compter qu'il s'attaque à ceux qui sont le moins capables de se défendre. Ce ne sont pas des abstractions bonnes pour combler un déficit; ce sont des personnes réelles qui doivent compter leurs sous avant d'acheter quoi que ce soit.

Le gouvernement a donc présenté cette mesure que nous jugeons mauvaise. Elle frappe les plus démunis. Nous allons nous y opposer, sur le parquet de la Chambre et en dehors du Parlement.

M. Blenkarn: Monsieur le Président, je me suis demandé si le député avait examiné les états financiers du gouvernement pour l'exercice terminé en juillet. Si oui, il aura noté qu'en dépit des compressions de dépenses de presque chaque ministère, sauf ceux qui font des paiements statutaires, pensions aux personnes, versements à l'enseignement postsecondaire ou autres paiements du genre, les déboursés, ou encore le déficit, ont augmenté de \$200 millions uniquement pour le service de la dette. A un moment donné, le service de la dette s'est élevé à 3 milliards pour quatre mois. Le député propose-t-il d'emprunter encore davantage? Trouve-t-il que c'est une bonne politique fiscale de prendre 63 cents sur chaque dollar d'impôt versé et d'emprunter, ensuite, les 37 cents qui manquent? Préférerait-il que nous accroissions la dette et dépensions d'avantage au titre des intérêts? A-t-il une idée de la façon de résoudre ce dilemme?

M. Orlikow: Je crois, et bien des gens, des économistes et d'autres spécialistes en administration financière partagent mon point de vue, que notre déficit n'est pas attribuable à des dépenses excessives de la part de l'État. Il est causé, selon les données officielles, par notre million et un quart de chômeurs. Et je fais exception des 300,000 ou 400,000 qui ne sont pas comptés dans ce nombre parce qu'ils ont renoncé à chercher du travail. Si ces 1.5 million de chômeurs travaillaient, ils paieraient forcément des impôts. Ils se procureraient des biens qu'ils ne peuvent s'offrir actuellement. Les gouvernements fédéral et provinciaux lèveraient une taxe de vente sur ces achats. Mais au lieu de produire et de gagner pour le mieux-